

pris le Piémont et la Lombardie, seront des émigrants désirables. L'on me dit que le premier ministre d'Italie, M. Mussolini encourage ce mouvement d'émigration des fermiers du nord, dans l'espoir qu'ils seront graduellement remplacés par le surplus de population des provinces du sud. Vous savez tous, honorables messieurs que l'Italie est un des pays qui cherchent à placer des immigrants. La loi des Etats-Unis qui limite pour toute race, l'immigration à trois pour cent du nombre de cette race déjà dans le pays, empêche les Italiens d'émigrer en aussi grand nombre qu'autrefois. C'est peut-être une occasion pour nous, et je crois que nous pouvons trouver dans le nord de l'Italie, des hommes d'une virilité splendide.

Des fonctionnaires compétents et avertis du ministère de l'Immigration ont été placés en Europe afin de visiter et de conseiller ceux qui se proposent de quitter le pays. Ceci aura pour effet de donner confiance à la classe d'émigrants que nous voulons avoir et a déjà eu pour résultat d'empêcher un bon nombre d'indésirables de se mettre en route pour être refusés au port d'arrivée.

D'après le régime établi, nous avons le concours individuel des amis ainsi que des organisations religieuses, municipales et des grands centres, qui désignent et recommandent les cultivateurs émigrant de la Grande-Bretagne ou du continent européen. Aux Etats-Unis, les fermiers à bail ayant un capital restreint sont systématiquement encouragés à prendre du terrain dans l'Ouest canadien, avec la perspective de devenir propriétaires. Ils apportent avec eux leurs instruments aratoires et un peu de capital. Nous espérons de cette manière réussir à obtenir des gens qui ont déjà acquis de l'expérience dans les états de l'ouest et qui seront une excellente acquisition pour notre population.

Mon honorable ami a dit que naturellement l'acquisition d'un immigrant était une excellente chose en elle-même et que le gouvernement fédéral devait faire tout ce qu'il pouvait en ce sens. Mais il a ajouté, avec le bon sens qui le caractérise, qu'une fois cet immigrant obtenu, il fallait chercher à le garder. Nous comprenons tous la nécessité de ne pas perdre tous nos efforts en laissant nos immigrants passer aux Etats-Unis. Mais là se pose la question: pourquoi part-il? Mon honorable ami a parlé d'un exode de l'Ouest canadien aussi bien que d'autres provinces, vers la république voisine. Tant que cet exode continuera, tous les immigrants que nous amènerons ici suivront la procession. J'admets que les circonstances nous sont défavorables.

Mon honorable ami a dit que la vie au Canada est difficile et chère, en raison des hivers rigoureux et longs. Toutefois il en

a toujours été ainsi, même durant ces derniers quinze ans, et notre population de l'Ouest n'a pas diminué aussi rapidement et elle semblait satisfaite. Je crois que toute la question réside dans la rémunération du travail de ferme. Si le cultivateur trouve qu'il travaille à perte, il cherchera tout naturellement un autre endroit où son labeur lui sera profitable. La situation a été telle qu'il a découvert qu'avec tout son travail, le prix élevé du transport et de la subsistance, il accusait un déficit à la fin de l'année. Il faut rectifier la situation. Le gouvernement actuel peut-il faire quelque chose pour réduire le coût du transport? Le problème se réduit à une question de salaires. Nous n'avons que 8 pour 100 du nombre total des employés de chemins de fer dans l'Amérique du Nord et cependant nous dépendons des décisions prises de l'autre côté des lignes. Que feront les Etats-Unis? Pourront-ils, avec leur gouvernement, dominer la situation et affirmer la volonté du peuple contre ceux qui veulent réussir, en forçant leurs concitoyens à leur payer un salaire déraisonnable? L'avenir nous le dira. Le même raisonnement s'applique aux salaires des mineurs.

Le gouvernement de la province de Québec a, jusqu'à un certain point, mis en pratique un moyen que je leur ai suggéré pour garder notre monde chez nous. J'ai proposé au ministre de l'Immigration et de la Colonisation de Québec, qu'une circulaire soit adressée au ministre ou prêtre, au secrétaire-trésorier de la municipalité et au chef du bureau de poste leur faisant remarquer la nécessité pour eux d'aider à garder nos gens au pays et leur demandant d'aviser le ministère si un tel ou le fils d'un tel parlait de passer aux Etats-Unis et pour ce faire, de renvoyer simplement la carte postale annexée à la circulaire. Cette organisation est peu coûteuse et je me demande si les autres provinces ne pourraient pas suivre cet exemple. De cette façon, quatre ou cinq personnes influentes, étant journellement en contact avec les habitants de leur municipalité ou canton pourraient envoyer, soit au ministère provincial ou fédéral le nom des personnes ayant l'intention de quitter le district. Le gouvernement pourrait alors influencer ces personnes et les garder au pays en leur octroyant les avantages que nous pouvons leur offrir, telles que concessions de terrains ou autres. Pourquoi n'offririons-nous pas à nos propres gens, les avantages que nous donnons aux étrangers? Cette suggestion, toute simple qu'elle est, a son mérite. Je crois que ce moyen aurait aussi pour effet de faire connaître aux gouvernements fédéral et provinciaux, la raison de ce mouvement vers les Etats-Unis. Ils engageraient une correspondance avec les personnes ayant l'intention de partir ou